

Discours de Christelle Dubos

Vœux à la presse

22 janvier 2019

**** Seul le prononcé fait foi****

Madame la Ministre, Chère Agnès,
Mesdames, Messieurs les journalistes,

Je tenais à m'associer aux vœux de la ministre et à vous dire combien il était important qu'en ce début d'année nous puissions avoir ce moment d'échange.

Je vous apporte, comme la ministre l'a fait à l'instant, tout mon soutien dans les moments difficiles, parfois inacceptables, que vous et vos confrères avez eu à affronter.

Dans cette période tout à fait inédite, nous sommes à notre tâche et déterminés à améliorer la vie quotidienne des Français, déterminés à construire **avec eux** l'Etat-providence du 21ème siècle.

Pour la mise en œuvre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, **pour laquelle je suis plus particulièrement mobilisée**, nous allons partout sur les territoires, dans les départements, les métropoles, les communes rurales, pour mettre en place avec les acteurs de terrain des solutions qui permettront dans les semaines, les mois et les années qui viennent, de réintégrer dans la société ceux qui en ont été comme exclus.

Cette Stratégie vient dire que face à la pauvreté, jamais nous ne céderons au cynisme et à la résignation.

Elle rappelle aussi que chacun a droit à la **dignité** dans notre pays, et que nous préférons toujours la solidarité et l'entraide, au « chacun pour soi » et à l'égoïsme obscène qui conduit à la division et au séparatisme social.

Pour lutter contre les inégalités de destin, un effort particulier sera porté sur les premières années de la vie. Nous savons que l'assignation sociale, qui n'est rien d'autre que la reproduction sociale des inégalités, prend racine dès la petite enfance.

Les premières années de la vie sont donc déterminantes et nous donnerons la priorité à l'investissement social pour la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.

Ensuite, la stratégie porte l'engagement d'une politique de sortie de la pauvreté par le travail, en renforçant les engagements des bénéficiaires comme des pouvoirs publics, avec un objectif clair : aucun accompagnement sans perspective d'accès à l'emploi ou à une activité.

Le service public de l'insertion, annoncé par le Président de la République, devra assurer l'égal accompagnement de tous sur l'ensemble du territoire.

Cette stratégie émane d'une large concertation de terrain et sa mise en œuvre requiert une gouvernance nouvelle, pilotée et portée par l'ensemble des acteurs, à partir des territoires.

Cette Stratégie n'est pas une application verticale de décisions prises depuis Paris. Notre seule méthode est la co-construction avec les territoires, avec les acteurs de terrains.

Tel est le sens de la contractualisation que nous avons déjà signée avec le département du Nord, le département du Pas-de-Calais, le département du Bas-Rhin et le département de l'Indre-et-Loire. Cette contractualisation est un engagement exigeant de l'Etat et des Conseils Départementaux pour construire les réponses adaptées à une précarité qui, du bassin minier à la campagne Girondine, n'a pas partout le même visage.

Ces conventions de lutte contre la pauvreté seront signées avec tous les départements en 2019.

L'ambition qui est la nôtre dans la lutte contre la pauvreté trouve des traductions concrètes dans les territoires, et ce combat, nous le menons avec humilité, mais avec une détermination sans faille.

Le Président de la République a aussi fixé un objectif de rénovation en profondeur du système de minima sociaux, à travers la création, par une loi en 2020, d'un revenu universel d'activité fusionnant « le plus grand nombre possible de prestations » « du RSA aux APL », et dont l'Etat serait « entièrement responsable ».

L'objectif de ce revenu universel d'activité sera d'abord de lutter contre le non-recours aux droits et d'améliorer l'équité et la lisibilité du système de prestations sociales, grâce à la fusion de certaines prestations sous conditions de ressources et à l'automatisme de leur versement.

Le Gouvernement souhaite mener une concertation large sur le revenu universel d'activité, qui concerne un grand nombre de nos concitoyens et qui présente des implications importantes sur certains secteurs.

Une concertation sur le revenu universel d'activité sera donc lancée en mars-avril prochain, afin de recueillir l'avis de l'ensemble des parties prenantes sur ce projet d'envergure.

La ministre l'a rappelé, l'heure est au débat, et ce débat sera, j'en suis convaincue, un grand moment de démocratie.

Je sais que les journalistes sont déjà et seront dans les semaines qui viennent pleinement mobilisés. Soyons toutes et tous au rendez-vous de cet événement historique.

Je vous souhaite une belle année 2019.

Je vous remercie.